

SCIENCES POUR LA COMMUNICATION

publié sous la direction de
Alain Berrendonner et Jean-Blaise Grize

26



PETER LANG

Berne · Francfort-s. Main · New York · Paris

Modèles du discours

Recherches actuelles en Suisse romande

Actes des Rencontres de linguistique française
Crêt-Bérard, 1988

Textes réunis par Christian Rubattel



PETER LANG

Berne · Francfort-s. Main · New York · Paris

1989

ANNEXE II: CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION

.	petite interruption à l'intérieur d'un énoncé
..	pause courte
...	pause moyenne
(pause, x sec.)	pause longue, indication de la durée en secondes
&	enchaînement rapide
' p.e. tu viens'	intonation montante
, p.e. c'est ça,	intonation descendante
- p.e. oui-	intonation en suspens
— p.e. ah <u>bon</u>	mot/syllabe fortement accentué
: p.e. mais non:	rallongement
(dangereux?)	mot ou énoncé qui n'a pas pu être identifié avec certitude
(.....?)	mot ou énoncé incompréhensible (le nombre de points indique la durée)
(...)	omission
(rit) (vite) (tousse)	commentaire du transcripteur pour caractériser la diction ou des phénomènes non-verbaux (reste en vigueur jusqu'à la fin de la contribution du locuteur ou jusqu'au symbole +)
(parle à son père)	fin d'une caractérisation ou d'un commentaire
(ironique) etc.	chevauchement de deux ou plusieurs énoncés
+	fin d'une caractérisation ou d'un commentaire
A: [bonjour Monsieur	chevauchement de deux ou plusieurs énoncés
B: [ça va'	
/ p.e. phé/ phénomène	mot ou construction interrompus
= p.e. trop=amère	liaison facultative réalisée
E p.e. la petitE	"e" muet prononcé
*	en cas d'énoncés simultanés: fin de l'articulation simultanée

Les sons qui en français standard sont réalisés (ou peuvent être réalisés), mais qui ne sont pas réalisés dans le texte, seront mis entre parenthèses, p. ex.:

p(e)tit j(e) suis
j(e) sais pas
i(l) vient
i(l)s ont
m(ais) enfin

MATÉRIAUX POUR UNE ÉTUDE DES RELATIONS ARGUMENTATIVES

Denis Apothéloz et Denis Miéville
Centre de Recherches Sémiologiques
Université de Neuchâtel

Il y a quelques années le Centre de Recherches Sémiologiques s'est engagé, en collaboration avec deux équipes françaises, dans une étude sur les représentations des nouvelles technologies et de leur impact sur le travail et sur l'économie¹. Une enquête a été menée auprès de salariés français et suisses. Elle comportait de façon classique une série de questionnaires, ainsi qu'un entretien semi-dirigé articulé autour de deux questions:

1. Les nouvelles technologies récemment introduites dans votre entreprise ont-elles changé le (votre) travail?
2. Comment imaginez-vous que le développement de ces nouvelles techniques va modifier l'avenir économique des entreprises?

Le but de ces questions était d'étudier tout à la fois les contenus des représentations et leur formulation dans un discours plus ou moins argumenté. Les fragments de textes que nous présenterons dans cet article ont été extraits de ce corpus.

Nous n'aborderons pas ici pour eux-mêmes les contenus des représentations (sur ce sujet, cf. Grize, Vergès & Silem 1987; Vergès, Apothéloz & Miéville 1987), mais seulement l'organisation argumentative des discours dans lesquels elles ont été formulées. Il est toutefois im-

1 Département Information et Formation en Economie, CNRS-IRPEACS, Ecully (A. Silem), et Centre d'Analyse du Changement Economique et Social du C.A.M.S., CNRS-EHESS, Marseille (P. Vergès). La partie helvétique de cette recherche a bénéficié d'un subside du FNSRS (n° 1.743-0.83).

portant de ne pas perdre de vue le contexte et l'esprit dans lesquels nos analyses ont été pratiquées. Pour l'essentiel il s'agissait d'abord de fournir au sociologue des versions préélaborées de ces textes, c'est-à-dire des analyses comportant des découpages et mettant en évidence certaines relations hiérarchiques entre les segments textuels ainsi obtenus. Travail qui, très certainement, n'a pu se faire qu'au détriment du développement des aspects plus spécifiquement théoriques.

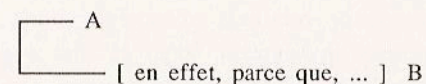
De façon générale, nous n'avons pas cherché à distinguer *raisonnement* et *argumentation*. Il y a à cela deux raisons. En premier lieu, nous souhaitons adopter d'emblée une position non normative, considérant qu'on ne peut pas — ou qu'on peut difficilement — trancher entre, d'un côté, des enchaînements de propositions qui correspondraient plus ou moins aux figures standard de la déduction ou de l'inférence (et qu'on qualifierait de «raisonnements») et, d'un autre côté, des enchaînements qui apparaîtraient moins «corrects», plus flous, et qu'on reléguerait dans la catégorie des «argumentations». A l'oral, la dimension structurelle (raisonnement) et la dimension interactionnelle (argumentation) sont en effet indissociablement imbriquées.

En second lieu, nous avons décidé de ne prendre en considération que des phénomènes de sens macroscopiques, ceux-là mêmes qu'on peut observer entre des énoncés ou des groupes d'énoncés, et non pas des phénomènes plus ponctuels comme, par exemple, des choix lexicaux (expressions nominales de nature axiologique), des faits d'orientation argumentative déclenchés par la présence de tel ou tel connecteur ou opérateur, etc. Il s'agit là, bien évidemment, d'une décision liée au contexte de notre étude.

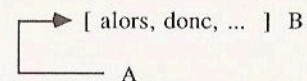
1. La relation d'étayage

Nous avons donc fondé nos analyses sur un principe unique, consistant à repérer dans notre corpus toutes les situations dans lesquelles un segment de texte apparaissait comme un argument en faveur

de l'énonciation d'un autre segment du même texte. Le terme de *segment* désigne ici des unités textuelles dont la grandeur peut varier entre la proposition ou l'énoncé et une séquence d'énoncés. Afin d'éviter une terminologie qui renverrait trop directement à l'idée d'argumentation ou de raisonnement, nous conviendrons de désigner ce phénomène comme une *relation d'étayage*. Les deux segments textuels liés par cette relation seront qualifiés respectivement de segment *étayant* et de segment *étayé*. On représentera cette relation comme suit (A et B désignent des segments):



la partie supérieure étant occupée par le segment étayé, la partie inférieure par le segment étayant. Cette représentation présente l'avantage d'être proche de l'ordre chronologique de l'énonciation. L'observation montre en effet que, tout au moins à l'oral, l'ordre des arguments est plus fréquemment régressif que progressif: on affirme quelque chose et ensuite seulement on justifie, explique, etc. Lorsque toutefois l'ordre de l'énonciation est progressif, c'est-à-dire lorsque le segment étayant a été produit avant le segment étayé, on conviendra d'ajouter une flèche en direction du segment étayé.

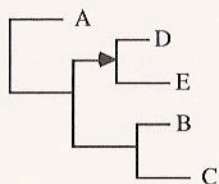


Ce type de schéma permet donc dans tous les cas de retrouver l'ordre dans lequel les différents segments du texte ont été énoncés².

2 De façon analogue, Moeschler (1985: chap. 4) distingue un mode de structuration rétroactive, dans lequel l'intégration des composants de l'intervention se fait inversement au déroulement du discours (plus le discours avance, plus on s'éloigne du niveau d'intervention dominant), et un mode de structuration proactive, dans lequel l'intégration des composants de l'intervention se fait

De manière générale, nos critères de repérage de la relation d'étayage ont été en grande partie intuitifs. Il s'agissait d'abord d'identifier des «effets de sens» globaux, ce qui n'est pas toujours possible si l'on s'appuie uniquement sur des critères objectifs, tels la présence d'un connecteur. On sait d'ailleurs que ces marques ont très souvent, à l'oral, une valeur très différente de celle qu'elles ont dans un écrit soigné.

Le principe d'analyse exposé ci-dessus est bien sûr applicable de façon réursive. En d'autres termes, un segment étayant (ou étayé) peut lui-même comporter une ou plusieurs relations d'étayage, donc être analysé à son tour comme composé d'un segment étayé et d'un segment étayant,... et ainsi de suite, comme l'illustre l'exemple ci-dessous. De telle sorte qu'il est possible, selon la finalité de l'analyse, de pousser la procédure à des degrés de finesse variable.



2. Relations accréditives et relations explicatives

La notion de relation d'étayage renvoie évidemment à des phénomènes très divers; en d'autres termes il peut y avoir de multiples raisons qui font de telle instance de relation inter-segment une relation

corollairement au déroulement du discours (plus le discours avance, plus on s'approche du niveau d'intervention dominant).

d'étayage. Cependant, deux principes peuvent être dégagés (Apothéloz 1987).

Le premier principe concerne la *crédibilité* de ce qui est énoncé, ou sa vraisemblance. Tout segment consistant à accroître la crédibilité ou la vraisemblance de ce qui est énoncé dans un autre segment sera en conséquence considéré comme étayant. En voici un exemple:

«Le progrès technologique ne va pas nécessairement augmenter le chômage, parce que je vois, chez nous, ça n'a pas tellement changé».

Le segment commençant par «parce que» n'a ici aucune valeur explicative. En revanche, il est présenté comme destiné à accroître la crédibilité du segment précédent.

Le second principe concerne l'*explication* de ce qui est énoncé — par exemple dans le contexte d'un raisonnement causal. Tout segment consistant à expliquer ce qui est énoncé dans un autre segment sera également considéré comme étayant. En voici un exemple:

«Le patron a renvoyé plusieurs personnes l'année dernière. Économiquement, l'entreprise était très chancelante».

La deuxième proposition ne vise pas ici à accréditer ce qui est asserté dans la première, mais seulement à apporter une explication.

Relations accréditives et relations explicatives ne s'excluent pas nécessairement. Expliquer c'est souvent aussi, et du même coup, rendre plus vraisemblable.

En un sens très général on peut dire (cf. Borel 1984) que les étayages accréditifs consistent à donner des *raisons de dire*: «si je peux affirmer que le progrès technologique ne va pas nécessairement augmenter le chômage, c'est que je constate que dans l'entreprise où je travaille ça n'a pas été le cas»; et que les étayages explicatifs consistent à donner des *raisons d'être*, des raisons qui se situent dans le réel et dans les mécanismes qui en règlent le fonctionnement: «la mauvaise situation économique de l'entreprise est la cause des licenciements».

3. Quelques types de relations d'étayage

Les principes exposés ci-dessus ont eu, du point de vue des procédures d'analyse, une valeur essentiellement heuristique. Ils nous ont notamment aidés à trancher lorsque nous hésitions à enregistrer telle relation comme relation d'étayage. Il nous a cependant paru utile de tenter d'esquisser les grandes lignes de ce qui pourrait être une typologie de ces relations. Nous distinguerons ici 5 types:

- a. les raisons et les causalités
- b. les finalités
- c. les témoignages
- d. les comparaisons
- e. les reformulations

Cette liste n'a bien sûr pas la prétention d'être exhaustive. Mais voyons les choses de plus près.

a. Les raisons et les causalités

Nous avons tenté ailleurs, non sans quelques problèmes, de les distinguer (Apothéloz & Miéville, à paraître), ce que nous ne ferons pas ici. En voici des exemples:

pour moi les nouvelles techniques ont changé réellement le travail
— puisque je faisais de la gestion manuelle et que depuis 3 ou 4 ans on fait de la gestion informatisée

→ alors ça perturbe
— vous avez des gens qui travaillent normalement, qui font leur rendement, et d'autres moins bien

La relation d'étayage peut porter non sur le contenu d'un segment, comme dans les exemples ci-dessus, mais sur l'acte de son énonciation:

— quelle entreprise, en dehors de la nôtre, peut faire un effort pour résorber le chômage ?
— parce que c'est une des plus grosses entreprises de la région, sinon la plus grosse

b. Les finalités

Elles font intervenir l'intention d'un sujet et expliquent une action en indiquant cette intention. On notera que les finalités présupposent toujours un jugement de causalité: dire «X a fait Y dans le but Z», c'est imputer à X l'anticipation d'un jugement de causalité entre Y et Z. Nous avons rencontré dans notre corpus trois types d'enchaînements où intervient la notion de finalité, soit: des finalités assertées, réfutées, et ce qu'on pourrait appeler des contre-finalités. Voici un exemple de chacune d'elles:

Finalité asserté

— nous nous relayons toutes les semaines, nous changeons de poste toutes les semaines
— de façon à ce que ça ne soit pas toujours la même personne qui se fatigue

Finalité réfutée

- ils ont fait ça pour, moi je crois, pour y voir, pour sélectionner l'ouvrier
- c'est pas pour le bien-être de l'ouvrier, c'est pas pour faciliter le travail de l'ouvrier

Contre-finalité

- avec des machines de ce prix, les entreprises doivent fonctionner au minimum 2 fois 8h par jour
- sinon ces nouvelles techniques risquent de tuer les entreprises

c. Les témoignages

Ils consistent à étayer ce qui est dit en ayant recours aux faits et à leur caractère d'évidence; en d'autres termes à renvoyer l'interlocuteur à la réalité.

- il y a des usines qui vont disparaître, ça c'est obligatoire
- il y a déjà beaucoup de petites usines, beaucoup de petits ateliers qui ont disparu - la plupart
- le progrès technologique ne va pas nécessairement augmenter le chômage
- parce que je vois, chez nous, ça n'a pas tellement changé

Dans la mesure où ils ne comportent aucun caractère explicatif, les témoignages sont des étayages purement accreditifs.

d. Les comparaisons

Elles consistent à rapprocher deux faits, soit pour faire apparaître une analogie, soit au contraire pour les opposer. Dans la pratique, il n'est

pas toujours possible de distinguer comparaisons et témoignages. Un critère plausible serait de considérer que les comparaisons présentent toujours peu ou prou un aspect de digression. En voici deux exemples:

- je trouve que le traitement de texte n'apporte rien [...]
- pour comparer par exemple, moi j'aime beaucoup tricoter; s'il fallait m'acheter une machine à tricoter, ça me plairait pas
- le travail que je fais est indépendant, disons
- c'est pas comme les personnes qui travaillent à l'établi, à la production

e. Les reformulations

Certaines reformulations sont données comme ayant une fonction d'étayage. Dans la mesure où elles constituent, par définition, un travail sur la formulation, il apparaît nécessaire d'en rendre compte également en termes d'élaboration des objets et des prédicats. Ainsi, dans l'exemple ci-dessous, «changé» est reformulé en «facilité», et l'objet «le travail» est spécifié comme «la mise en place de certains éléments».

- oui, les nouvelles techniques ça a changé le travail
- ça a je dirais facilité le travail, la mise en place de certains éléments

Cet exemple est d'ailleurs extrait d'un passage où l'essentiel de l'argumentation est fondé sur le principe de la reformulation, ce qu'indique clairement la répétition du marqueur «je dirais»:

«Oui, les nouvelles techniques ça a changé le travail, ça a je dirais facilité le travail, la mise en place de certains éléments. Donc ça a je dirais ... permis à certaines personnes qui n'auraient peut-être pas pu

faire ce travail de le faire. Les gens je dirais d'un niveau de formation relativement faible peuvent faire du travail qui, il y a un certain temps, ne pouvait être fait que par du personnel spécialisé. Donc ça a je dirais nivelé par le bas».

On a les reformulations suivantes:

changer --> faciliter --> permettre à certaines personnes qui n'auraient pas pu faire ... de faire --> niveler

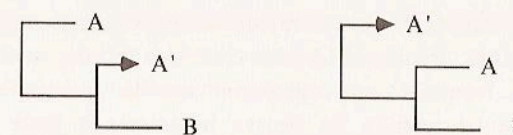
le travail --> la mise en place de certains éléments --> du travail qui, il y a un certain temps, ne pouvait être fait que par du personnel spécialisé

certaines personnes qui n'auraient peut-être pas pu faire ce travail --> les gens d'un niveau de formation relativement faible

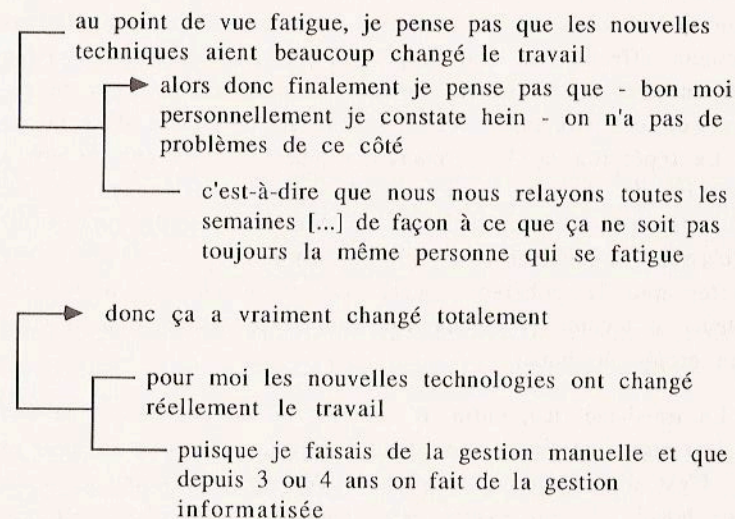
Cette cascade de reformulations est certainement ici à mettre au compte de l'oralité. Des exemples de ce type montrent en outre qu'il n'est pas possible de séparer l'analyse des relations d'étayage et celle des multiples opérations qui contribuent à l'élaboration et à la transformation des objets du discours et des prédicats.

4. Les étayages bouclés

A considérer l'ensemble de nos analyses, nous avons constaté qu'un nombre très important de textes de notre corpus présentaient un dispositif d'étayages que nous avons qualifié de «bouclé». Pratiquement il s'agit de textes, ou de séquences de texte, dans lesquels le segment qui figure au point de départ d'un parcours argumentatif est répété, tel quel ou sous forme de paraphrase, en guise de clôture ou de conclusion de ce parcours. Ces textes ou ces séquences de texte présentent donc l'une des deux organisations suivantes (la reprise-paraphrase est signalée par un «'», l'ordre de production est dans les deux cas A-B-A'):



Les exemples suivants illustrent respectivement le premier et le second types d'organisation bouclée. Le segment inférieur du premier exemple comporte un étayage par finalité, laissé ici inanalysé pour des raisons de place.



La fréquence de ces étayages bouclés conduit à s'interroger sur leurs fonctions et sur leurs motivations. Celles-ci paraissent particulièrement complexes et liées à des facteurs aussi divers qu'hétérogènes: situationnels, interactionnels, rhétoriques, cognitifs, etc. Il est néanmoins possible d'identifier trois catégories de fonctions au moins.

Certains étayages bouclés semblent avoir pour fonction de signaler à l'enquêteur que la réponse doit être considérée comme achevée. On peut donc les considérer comme des signaux de transmission du tour de parole. Leur fonction renvoie en ce cas à la situation d'enquête proprement dite, au contrat implicite et au genre d'interaction qu'elle institue.

Peuvent également être rapportés à la même catégorie les étayages bouclés qui visent, non la transmission du tour de parole, mais sa conservation, et dans lesquels la répétition ou le paraphrasage n'auraient d'autre but que de remplir les pauses inhérentes à toute activité langagière (cf. à ce propos Charolles 1987). Dans un cas comme dans l'autre, la source du phénomène se situe dans le contexte situationnel, et la répétition est parfois présentée à titre de simple mention de ce qui a été antérieurement énoncé.

Les étayages bouclés peuvent encore être des marques de la structuration interne de l'intervention et des multiples régulations que le locuteur effectue sur son propre discours. De nombreux textes présentent en effet des séquences formées de plusieurs étayages de ce type, chacune de ces structures correspondant au traitement d'un thème distinct. La répétition ou le paraphrasage opèrent alors comme des signes démarcatifs de thèmes, ou encore de périodes au sens de Charolles (1988). Ils permettent au locuteur de contrôler les digressions et, partant, d'assurer la cohérence de son intervention. A cet égard, il convient de noter que la cohérence n'est pas seulement un problème pour l'auditeur: le locuteur lui-même est sans cesse confronté à la cohérence de son propre discours.

En troisième lieu, enfin, il convient de ne pas perdre de vue qu'à l'oral la pensée progresse souvent au fur et à mesure de sa mise en discours. C'est dire qu'entre le point de départ et le point d'arrivée d'un étayage bouclé il peut «s'être passé quelque chose». La répétition n'est alors pas qu'une répétition. Elle est enrichie de tout le parcours qui y a conduit, et doit être interprétée en fonction de ce parcours, même quand elle est littéralement identique au segment source. Dans la majorité des cas, cependant, il s'agit d'un paraphrasage ou d'une correction. Rappelons que Gülich & Kotschi (1987) distinguent cinq types de paraphrasages: les explications définitives, les exemplifications, les dénominations, les résumés et un type résiduel qu'ils nomment variations.

Cette approche nous a notamment permis d'observer des classes de raisonnements structurés en fonction de la représentation des objets qu'ils articulent. Elle nous a également permis de mieux comprendre la

manière dont les objets du discours s'élaborent progressivement dans et par les relations d'étayages. C'est dans cette perspective que nous conduisons actuellement nos travaux.

Les exemples par lesquels nous avons illustré les diverses relations d'étayage peuvent tous, à l'exception des finalités assertées, être paraphrasés au moyen d'une expression de type «parce que». La contribution de Denis Miéville (ici même) constitue une première tentative de formalisation de ces relations.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- APOTHÉLOZ, D. (1987): «Logical and non-logical foundations of argumentation», in F.H. VAN EEMEREN, R. GROOTENDORST, J.A. BLAIR, C.A. WILLARD (eds), *Argumentation: Perspectives and Approaches*, Dordrecht, Foris Publications, 407-417.
- APOTHÉLOZ, D. et MIÉVILLE, D. (à paraître): «Cohérence et discours argumenté», in M. CHAROLLES (ed.), *The Resolution of Discourse*, Hambourg, Buske Verlag.
- BOREL, M.-J. (1984): «Dimensions du raisonnement non formel et logique-calcul», in J.-B. GRIZE (éd.), *Sémiologie du raisonnement*, Berne, Lang, 113-154.
- CHAROLLES, M. (1987): «Spécialisation des marqueurs et spécificité des opérations de reformulation, de dénomination et de rectification», in P. BANGE (éd.), *L'analyse des interactions verbales*, Berne, Lang, 99-122.
- CHAROLLES, M. (1988): «Les plans d'organisation textuelle: périodes, chaînes, portées et séquences», *Pratiques*, no 57, 3-13.
- GRIZE, J.-B.; VERGES, P.; SILEM, A. (1987): *Salariés face aux nouvelles technologies. Vers une approche socio-logique des représentations sociales*, Paris, Editions du CNRS.

GÜLICH, E. et KOTSCHI, T. (1987): «Les actes de reformulation dans la consultation *La Dame de Caluire*», in P. BANGE (éd.), *L'analyse des interactions verbales*, Berne, Lang, 15-81.

MOESCHLER, J. (1985): *Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier.

VERGES, P.; APOTHÉLOZ, D.; MIÉVILLE, D. (1987): «Cet obscur objet du discours: opérations discursives et représentations sociales», *Revue Européenne des Sciences Sociales* 25, no 77, 209-223.

PARCE QUE: FORMALISATION DE QUELQUES RELATEURS LOGIQUES

Denis Miéville
Université de Neuchâtel

1. Préambule

Il peut paraître imprudent de mentionner le terme de logique dans le cadre d'un séminaire de linguistique. Je répondrai cependant que cette imprudence peut se justifier. En effet, il n'y aurait pas de logique sans discours, et donc, sans une analyse du discours. Une telle analyse ne saurait donc se dispenser d'une dimension linguistique. D'autre part, la logique que j'utiliserai et développerai dans la suite de mon exposé, bien que formelle, objective et symbolique, est directement associée aux travaux du Centre de Recherches sémiologiques de l'Université de Neuchâtel. Nous nous intéressons, entre autres choses, à l'étude des *organisations argumentatives et raisonnées*. Denis Apothéloz (voir ici même) a présenté ces notions. Il a également parlé d'*étais*, et relativement à cette notion, de *relations d'étayage*. Cette relation (ces relations) jouent un rôle fondamental dans toute construction argumentative et dans tout raisonnement. C'est à celles-ci que je vais m'intéresser, et plus particulièrement, à celle qu'un système logique serait à même de formaliser. Je procéderai de la manière suivante:

- Dans un premier temps, je m'interrogerai sur la possibilité de formaliser ces relations dans le langage symbolique du calcul classique des prédicats du premier ordre. Je montrerai que ce projet ne saurait y être réalisé, et ceci indépendamment des propriétés générales de limitation qui caractérisent ce système.

- Ensuite, je défendrai l'idée selon laquelle il existe des formalismes fort différents de ceux classiques, différents aussi bien dans leur esprit conceptuel que dans leur forme, au sein desquels ce projet est réalisable.